



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CAPPELLE LA GRANDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DECISIONS MUNICIPALES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2020

Aujourd'hui, à 18 H 30 le Conseil Municipal de Cappelle la Grande (29 membres en exercice), convoqué le 29 mai 2020, s'est réuni au Palais des Arts & des Loisirs.

Nombre de conseillers : présents : 28 ; absents : 0 ; excusés représentés : 1 ;

Soit 29 votants.

Etaient présents :

M. Julien GOKEL, Maire.

Sophie AGNERAY, Bernard CAIGNIEZ, Paulette WEIZMANN, Stéphane GOKEL, Sylvie BOUSSEMAERE, Jackie DESOUTTER, Valérie FERYN, Régis SCHILLEWAERT, Adjointes et Adjointes municipaux,

Patrick DERYCKE, Martine DENECKER, Brigitte CASSIFOUR, Bernard DEHEUNYNCK, Evelyne LEROY, Martine LAVOGIER, Sylvestre KASPRZYK, Damien BERTELOOT, Thierry VERMEULEN, Sandrine BYACHE, David LEMAIRE, Olivier CORMERAIS, Céline LEGRAND-BARET, Laëtitia GOURNAY, Alison BAERT, Tamara SENICOURT, Jean-Jacques LARROQUE, Claudie HAEGMAN-PACOU, Sandrine MERLIN, Conseillères et Conseillers municipaux ;

Absent (e) s :

Absent(e)s ayant donné procuration : Dominique BULTE, conseiller municipal

Secrétaire de séance : MME TAMARA SENICOURT

Date d'affichage du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal : 11 juin 2020

DELIBERATION N° 2020/04/11

OBJET : COMMISSIONS MUNICIPALES - COMPOSITION

RAPPORTEUR : M. DERYCKE

Mr le maire propose de créer les commissions suivantes conformément à l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

1. Commission EDUCATION/JEUNESSE
2. Commission FINANCES
3. Commission SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE
4. Commission PETITE ENFANCE
5. Commission TRAVAUX-CADRE DE VIE
6. Commission TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
7. Commission COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE
8. Commission CULTURE

Chaque Commission sera constituée du président (Mr le Maire de Droit) et de membres respectant la représentation proportionnelle.

La présidence sera confiée à Mr le Maire où en cas d'empêchement à l'Adjoint ou au Conseiller Municipal Délégué ayant reçu délégation.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'en cas d'absence injustifiée de l'un de ses membres à 3 réunions consécutives, il sera procédé à son exclusion définitive de la commission concernée.

EDUCATION/JEUNESSE	FINANCES	SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE	PETITE ENFANCE
MME BOUSSEMAERE	M. DEHEUNYNCK	M. CAIGNIEZ	MME LEGRAND-BARET
MME WEIZMANN	MME AGNERAY	MME LEROY	MME AGNERAY
MME LEROY	M. VERMEULEN	M. BERTELOOT	M. SCHILLEWAERT
MME LEGRAND-BARET	M. CAIGNIEZ	M. VERMEULEN	MME WEIZMANN
M. VERMEULEN	M. SCHILLEWAERT	MME SENICOURT	MME BOUSSEMAERE
MME AGNERAY	M. DERYCKE	MME BYACHE	MME LAVOGIER
MME SENICOURT	M. KASPRZYK	MME BAERT	MME GOURNAY
MME BAERT	M. GOKEL S.	M. LEMAIRE	MME LEROY
MME LAVOGIER	M. DESOUTTER	M. DERYCKE	M. LEMAIRE
MME MERLIN	MME MERLIN	M. LARROQUE	MME SENICOURT

TRAVAUX-CADRE DE VIE	TRANQUILLITE PUBLIQUE	COMMUNICATION ET NUMERIQUE	CULTURE
M. KASPRZYK	M. GOKEL S.	M. DERYCKE	MME FERYN
M. VERMEULEN	MME BYACHE	M. BERTELOOT	MME CASSIFOUR
M. CORMERAIS	M. LEMAIRE	MME FERYN	MME LEROY
M. SCHILLEWAERT	M. DESOUTTER	M. CORMERAIS	MME GOURNAY
M. LEMAIRE	MME LAVOGIER	MME CASSIFOUR	MME BOUSSEMAERE
MME DENECKER	M. KASPRZYK	M. SCHILLEWAERT	MME BYACHE
M. BULTE	MME CASSIFOUR	MME WEIZMANN	MME LAVOGIER
M. BERTELOOT	M. VERMEULEN	MME LEGRAND-BARET	MME BAERT
M. DEHEUNYNCK	MME GOURNAY	M. LEMAIRE	MME DENECKER
MME HAEGMAN-PACOU	M. LARROQUE	M. BULTE	MME HAEGMAN-PACOU

Envoyé en préfecture le 11/06/2020

Reçu en préfecture le 11/06/2020

Affiché le

SLOW

ID : 059-215901315-20200604-DELIB20200411-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu ce qui précède et en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ,

- **ADOpte** la création et la composition des commissions municipales reprises ci-dessus.
- **CONFIRME** qu'en cas d'absence injustifiée de l'un de ses membres à 3 réunions consécutives, il sera procédé à son exclusion définitive de la commission concernée.

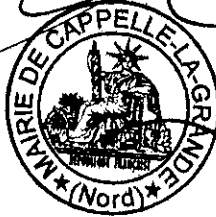
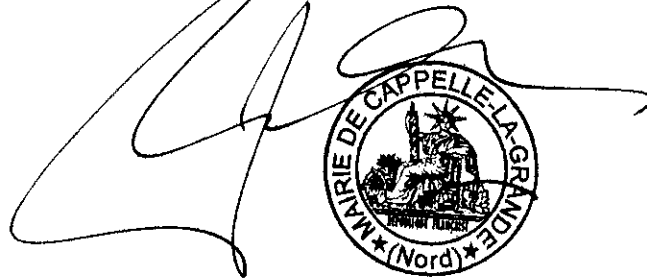
Fait et délibéré en séance publique,

Les jour, mois et an susdits.

A Cappelle la Grande,

Le Maire,

JULIEN GOKEL





REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CAPPELLE LA GRANDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DECISIONS MUNICIPALES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2020

Aujourd'hui, à 18 H 30 le Conseil Municipal de Cappelle la Grande (29 membres en exercice), convoqué le 29 mai 2020, s'est réuni au Palais des Arts & des Loisirs.

Nombre de conseillers : présents : 28 ; absents : 0 ; excusés représentés : 1 ;

Soit 29 votants.

Etaient présents :

M. Julien GOKEL, Maire.

Sophie AGNERAY, Bernard CAIGNIEZ, Paulette WEIZMANN, Stéphane GOKEL, Sylvie BOUSSEMAERE, Jackie DESOUTTER, Valérie FERYN, Régis SCHILLEWAERT, Adjointes et Adjoint municipaux,

Patrick DERYCKE, Martine DENECKER, Brigitte CASSIFOUR, Bernard DEHEUNYNCK, Evelyne LEROY, Martine LAVOGIER, Sylvestre KASPRZYK, Damien BERTELOOT, Thierry VERMEULEN, Sandrine BYACHE, David LEMAIRE, Olivier CORMERAIS, Céline LEGRAND-BARET, Laëtitia GOURNAY, Alison BAERT, Tamara SENICOURT, Jean-Jacques LARROQUE, Claudie HAEGMAN-PACOU, Sandrine MERLIN, Conseillères et Conseillers municipaux ;

Absent (e) s :

Absent(e)s ayant donné procuration : Dominique BULTE, conseiller municipal

Secrétaire de séance : MME TAMARA SENICOURT

Date d'affichage du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal : 11 juin 2020

DELIBERATION N° 2020/04/05

OBJET : DELEGATIONS DE FONCTIONS ACCORDEES AUX ADJOINTS ET AUX CONSEILLERS DELEGUES ACCORDEES PAR MR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-18 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CGCT) - INFORMATION

RAPPORTEUR : MME AGNERAY

Délibération 2020/04/05 : DELEGATIONS DE FONCTIONS ACCORDEES AUX ADJOINTS ET AUX CONSEILLERS DELEGUES ACCORDEES PAR MR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-18 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CGCT) – INFORMATION

Mr le Maire informe le Conseil des délégations qu'il a accordées en vertu de l'article L2122-18 du CGCT :

- Mme Sophie AGNERAY, Première Adjointe au Maire, délégation pour suivre les affaires relatives aux secteurs des solidarités, affaires sociales, politique du logement social, suivi des copropriétés.
- M. Bernard CAIGNIEZ, Deuxième Adjoint au Maire, délégation pour suivre les affaires relatives aux secteurs des sports et de la vie associative.
- Mme Paulette WEIZMANN, Troisième Adjointe au Maire, délégation pour suivre les affaires relatives aux secteurs de l'éducation et de la santé et du handicap.
- M. Stéphane GOKEL, Quatrième Adjoint au Maire, délégation pour suivre les affaires relatives aux secteurs de la politique de la ville, suivi du projet de rénovation urbaine (PRU), développement urbain et de la tranquillité publique.
- Mme Sylvie BOUSSEMAERE, Cinquième Adjointe au Maire, délégation pour suivre les affaires relatives au secteur de la jeunesse.
- M. Jackie DESOUTTER, Sixième Adjoint au Maire, délégation pour suivre les affaires relatives aux secteurs de l'animation des seniors et du devoir de mémoire.
- Mme Valérie FERYN, Septième Adjointe au Maire, délégation pour suivre les affaires relatives au secteur de l'animation et des fêtes.
- M. Régis SCHILLEWAERT, Huitième Adjoint au Maire, délégation pour suivre les affaires relatives aux secteurs du personnel communal et de l'organisation du service public.
- M. Dominique BULTE, Conseiller Municipal Délégué, délégation pour suivre les affaires relatives au secteur de la participation citoyenne.
- M. Bernard DEHEUNYNCK, Conseiller Municipal Délégué, délégation pour suivre les affaires relatives aux secteurs des finances, rapporteur du budget, et en matière d'assurances.
- M. Thierry VERMEULEN, Conseiller Municipal Délégué, délégation pour suivre les affaires relatives à l'environnement, les espaces publics, les parcs et jardins.
- M. Patrick DERYCKE, Conseiller Municipal Délégué, délégation pour suivre les affaires relatives à la communication et les commerces de proximité.
- Mme Céline LEGRAND-BARET, Conseillère Municipale déléguée, délégation pour suivre les affaires relatives au secteur de la petite enfance.
- M. Sylvestre KASPRZYK, Conseiller Municipal délégué, délégation pour suivre les affaires relatives aux travaux et à l'urbanisme.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Prend acte de ces délégations



pour expédition conforme
Le Maire,
Julien GOKEL